

demeurée, si elle n'a pas été précisément formulée, du moins que cette affaire et cette question seraient déferées au comité de la marine et des pêcheries, afin qu'une enquête approfondie pût se poursuivre avant qu'on s'occupât des recommandations, d'une façon ou d'une autre. Mais, à la veille de la réunion du Parlement—environ une semaine auparavant—par un procédé secret, et non pas par un procédé à ciel ouvert, par un décret du conseil adopté au grand jour, le gouvernement a mis en vigueur les recommandations qu'avait élaborées la commission, l'automne dernier, et il l'a annoncé par téléphone, et non pas par le moyen d'une communication officielle quelconque. Il est malheureux qu'au moment précis où le ministre assistait à la réunion de Vancouver et discutait avec les délégations des divers secteurs de l'industrie piscicole cette question d'importance vitale, en son for intérieur, il se préparait à proposer l'acceptation de ces recommandations. Nous aimerions en ces affaires des tractations au grand jour, nous aimerions avoir confiance au gouvernement, pour que les habitants du pays, et en particulier le Parlement, sachent exactement ce qui se passe.

Précisément, nous aimerions connaître quelles sont les négociations au sujet des pêcheries du Pacifique Nord et quelles mesures on prend pour traiter avec les autres pays du monde dans les accords qui se rapportent aux pêcheries mondiales.

Une des promesses formelles de la campagne électorale du parti libéral—une autre—était que l'Union soviétique serait définitivement amenée à participer au traité du Pacifique Nord. Nous savons que l'Union soviétique contribue aux réserves de poisson du Pacifique Nord; nous savons qu'elle possède une flotte de pêche hauturière; nous savons qu'elle se porte très loin de ce côté-ci de l'océan Pacifique dans ses travaux de pêche et de recherches. Il n'y a rien qui empêche l'Union soviétique de battre la mer en deçà de trois milles de notre littoral, comme cela se passe aujourd'hui, ou qui l'empêchera de battre la mer en deçà de douze milles, quand la limite de douze milles aura été établie—peu importe quelle soit la limite—de se tenir à la remorque du saumon qui attend dans nos eaux de revenir chez lui pour frayer, de le raffer et de ne rien laisser pour les générations futures. La seule chose qui détourne le Japon, par exemple, de se livrer à ce genre d'activité, est, comme le ministre l'a dit, le traité concernant les pêcheries du Pacifique Nord. Le parti libéral s'est rendu compte de la situation en pleine campagne électorale, a fait une promesse précise à ce propos, mais, jusqu'à présent, nous n'avons

pas entendu un traitre mot quant aux mesures que va prendre le gouvernement pour donner suite à sa promesse, qui était raisonnable, légitime et sensée.

Nous avons interrogé le ministre là-dessus depuis le début de la session. Sa réponse d'alors revenait à dire que la chose se discutait peut-être à Washington et que peut-être valait-il mieux n'en pas dire davantage avant la fin des réunions. Nous aimerions savoir, le peuple canadien aimerait savoir et, j'en suis sûr, le monde entier aimerait savoir ce qui se fait pour que l'Union soviétique adhère au traité des pêches du Pacifique Nord. Si cela n'aboutit pas, il y a fort à parier que l'Union soviétique, à cause de ses gens qui insistent pour avoir de la nourriture, va se mettre en quête d'autres sources de produits alimentaires de la mer et, naturellement, à la recherche de saumon autre que le sien afin que son saumon à elle puisse retourner là-bas et se reproduire pour les années à venir. Je ne comprends pas pourquoi l'Union soviétique ne signera probablement pas d'entente comme le traité sur les pêches du Pacifique Nord, même si on lui en a parlé et si on lui a demandé dès 1957 ou 1958 ce qu'elle en pensait. On me donne à entendre que le Japon et l'Union soviétique ont signé une convention relative à la pêche au saumon en Asie et il n'y a pas de raison pour que l'Union soviétique ne soit pas intéressée à signer un traité semblable dont le Canada et les États-Unis seraient parties. Nous aimerions que le ministre nous dise bien clairement si les promesses électorales que son parti a faites au cours de la campagne ont encore un sens. Nous lui demandons ce qu'il fait, ce qu'il a fait et ce qu'il entend faire pour voir à réaliser ces promesses.

Il est important, je crois, de faire en sorte que le gouvernement actuel s'engage dans la voie des ententes internationales et des mesures de conservation de la pêche en haute mer, afin que les générations futures aient du poisson pour nourrir leurs enfants, tout comme nous désirons en avoir pour les nôtres. Quand il s'agit de choses qui nous touchent plus directement sur le plan intérieur, je pense que nous nous rendons tous compte que les pêches de la côte orientale et de la côte occidentale du Canada sont différentes: Il y a diverses espèces de poisson sur ces côtes, on utilise des moyens différents pour le pêcher et la situation économique des deux côtés diffère. Depuis 1957 il y a eu, du moins du point de vue des avantages de l'administration, une orientation vers le littoral de l'Atlantique. L'honorable représentant de Queens, qui était membre du cabinet conservateur, était ministre des Pêcheries. Il vient du littoral de l'Atlantique, tout comme le ministre actuel des